

Collecte des sapins de Noël

Se séparer de son sapin après les fêtes, un épineux problème ? **Non**, il peut soit :

- Etre déposé dans l'une des 5 déchèteries de l'agglomération.
- Etre déposé sur le trottoir le jour de collecte des déchets verts.

Ils seront valorisés par l'unité de compostage du centre de traitement de la CACP.



A Boisemont, la collecte des déchets verts à lieu le jeudi matin (dépose le mercredi soir).

A noter: Pour être collectés et valorisés, ces sapins doivent être dépourvus de toute décoration, à nu, sans sac d'emballage autre que les sacs à sapin recyclables.

Les sapins décorés avec de la neige artificielle sont à déposer le jour de collecte des ordures ménagères.

Liens utiles

[Que faire de son sapin après les fêtes ?](#)

[La collecte des déchets à Boisemont](#)